

CONFERENCE DES PARTENAIRES SUR LE COTON AU DEVELOPPEMENT DU COTON ET DE SES CO-PRODUITS

*(Déclaration de **Monsieur Talime ABE**, Directeur et Point Focal du Cadre Intégré Renforcé au
Togo/Ministère du commerce, de l'industrie, du développement du secteur privé et de la
promotion de la consommation locale au TOGO*

* *

*

Genève, 07 octobre 2019, 14h30-16h30, Salle W.

Excellence, Mesdames et Messieurs, Chers participants, tout protocole observé

Je voudrais, avant tout, saluer les efforts louables de l'Organisation Mondiale du Commerce, du programme Cadre Intégré Renforcé et de leurs différents partenaires pour toutes leurs actions en faveur du développement et de la croissance économique des pays moins avancés.

C'est une immense joie pour nous de participer à cette conférence de haut-niveau et dire que la relance de la filière cotonnière au TOGO constitue une priorité de l'action gouvernementale dans l'optique d'accroître les niveaux de production, de transformation et d'exportation afin de mieux s'intégrer aux chaînes de valeur régionales et mondiales.

Le Togo a un fort potentiel en matière de productions agricoles à l'exemple des fruits, des céréales, des tubercules, du soja, du café, du cacao et du coton.

La production du coton a connu une augmentation sensible passant de 27 896 tonnes en 2009 à 137 254 tonnes en 2018 pour une valeur de près de 40 milliards soit près de 61 millions d'euros.

A ce jour, on dénombre 153 460 acteurs du maillon production soit 138 954 producteurs et 14 506 productrices. On note une augmentation sensible des superficies, des productions et des rendements impactant. Le revenu moyen net par producteur a considérablement augmenté passant de 80 303 FCFA en 2009 à 160 362 FCFA en 2018 soit une hausse de près de 100%.

Par ailleurs, le TOGO dispose de cinq (05) grandes usines d'égrenages et des sociétés de transformation et le rendement de la fibre de coton est de 41 % pour la campagne contre un objectif de 42%.

Les produits finis se situent en 2018-2019 à 56 123 tonnes de fibre, à 62 862 tonnes de graines et à 1 102 tonnes de résidus fibres. Ces produits sont vendus aux usines de transformation au niveau national, régional et international. Vu l'importance grandissante des effets revenus sur les populations, le Gouvernement à travers le Plan national de développement (PND 2018-2022) veut développer les pôles de transformation agricole, manufacturiers et d'industries extractives. Les parcs

industriels dans le textile, pourvoyeurs de nombreux emplois, sont une priorité actuellement du Togo avec la contribution du secteur privé togolais et étranger.

En termes de perspectives, certains défis sont à relever. Il s'agit entre autres de : l'amélioration du rendement champs et du schéma de production de semences, le renforcement de l'appui aux organisations des producteurs et les unités industrielles de textile en souffrance, l'amélioration et l'optimisation des produits issus de l'égrenage et l'élaboration des politiques publiques sur les co-produits.

Pour face à ces défis, je lance un appel à l'endroit de tous les donateurs et différents partenaires à faire davantage d'efforts pour soutenir les efforts de productivité et de compétitivité du coton du Togo.

La réalisation des objectifs du développement durable à travers le soutien à la mise en œuvre des projets de développement liés au coton va contribuer à la réduction de la pauvreté, à la promotion du travail décent, au développement industriel et la promotion d'une diversification des revenus et à l'amélioration du niveau de vie des jeunes et des femmes.

Sur cette base, nous encourageons la poursuite de l'opérationnalisation des synergies d'actions régionales et mondiales en faveur du coton en intégrant le TOGO parmi les pays bénéficiaires de toutes les initiatives sur le coton notamment le Projet sur les co-produits du coton en commençant par une étude de faisabilité.

Ce programme est très pertinent pour le Togo et s'inscrit parfaitement dans les priorités du gouvernement togolais pour l'atteinte des objectifs de son Plan National de Développement (PND).

JE VOUS REMERCIE POUR VOTRE AIMABLE ATTENTION !